



UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DE PENSIONNÉS ET RETRAITÉS
(UIS de PeR.) DE LA FÉDÉRATION SYNDICAL MONDIAL (FSM).

POUR LES VICE-PRÉSIDENTS DE L'UIS DE PeR DE LA FSM

Camarades Vice-Présidents :

Camarades nous nous adressons à vous afin de tous ensemble pouvoir mettre en fonctionnement les accords du Congrès fondateur de notre UIS, qui eut lieu à Barcelone (Espagne) le 6 février 2014.

Les statuts que nous approuvions à ce moment précisent :

Article 22- Les Vice-présidentes et les Vice-présidents ont la responsabilité du fonctionnement des secrétariats régionaux dans leurs territoires respectifs ; ils collaborent avec le Président ou la Présidente dans ses tâches. Le Président ou la Présidente pourra déléguer certaines fonctions aux Vice-présidents et aux Vice-présidentes qui, éventuellement, pourront le substituer temporairement par accord du Conseil Exécutif.

IV.4 - Secrétariats Régionaux constitués au minimum par trois personnes et présidé par la Vice-présidence de la région correspondante.

Article 27.- La composition des espaces régionaux se fera en accord avec la structure du Congrès Syndical Mondial, du Conseil Exécutif et du Secrétariat de l'UIS de PeR, si bien on pourra faire des propositions de modification en accord avec les besoins de chaque région. Dans ce cas, les propositions seront faites au Secrétariat qui les soumettra au Conseil Exécutif pour leur approbation définitive. Le milieu territorial de chaque région se correspondra avec chacune des régions appartenant à la FSM.

Article 28- Leurs obligations et fonctions seront les suivantes: a) Représenter par délégation implicite à l'UIS de PeR dans les sujets qui soient en rapport spécifique avec la région; b) Favoriser et coordonner dans la région le développement des activités de l'UIS de PeR, des Conférences régionales ou des sessions plénières du Conseil Exécutif; c) Stimuler les activités organisationnelles pour l'unité et la solidarité parmi les adhérentes et les adhérents de la région; d) Promouvoir la communication et

l'information parmi les adhérentes et les adhérents de la région; e) Informer et coordonner avec le Secrétariat Général et la Secrétaire ou le Secrétaire d'Organisation de l'UIS les activités dans leurs régions respectives.

À cause de l'acuité de la lutte des classes nous devons commencer le plutôt les tâches recommandées par le Congrès aux différents secrétariats ; en échangeant toute correspondance utile pour vos tâches, soit entre vous, mais également avec les signataires de cette lettre.

La première chose que nous vous proposons c'est rédiger un **PLAN DE TRAVAIL GÉNÉRAL, pour chaque Vice-Président, pour les 5 ans** d'exercice de votre responsabilité. **Ainsi qu'un Plan Concret pour la première année** (année dans laquelle devrait se faire le Congrès dans chaque Région).

Ces plans vous devez les envoyer par courrier électronique au Secrétariat Général.

Tous les membres de la direction de l'UIS nous pourrons échanger nos opinions par rapport à ces plans par courrier électronique. Et à partir de ce moment-là on passera à les appliquer.

Dans la prochaine réunion de la direction de l'UIS de P et R, **prévue pour le mois de mars 2015 à Bahreïn**, nous aurons l'occasion de réaliser un premier bilan de votre travail, et d'approuver le Plan pour la deuxième année d'exercice de votre responsabilité.

Les signataires de cette lettre nous restons à votre disposition afin d'aider au succès de votre travail collectif.

¡NOUS ATTENDONS VOS NOUVELLES !

Salutations internationalistes et de classe.

Avril, 2014-04-12

Dimos Koumpouris



Président

Quim Boix



Secrétaire Général

de l'UIS (UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS) de Pensionnés et Retraités (P et R) de la FSM

<http://www.wftucentral.org/?language=fr>

<http://www.pensionistas.info/web/fr>